

Fonds d'achats périodiques Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales informations financières, mais non les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1 800 268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamic.ca ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., Dynamic Funds Tower, 1, Adelaide Street East, 28th Floor, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier des votes par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et le « Fonds » désigne le Fonds d'achats périodiques Dynamique.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total des capitaux propres ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts établi aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les

marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques, incertitudes et autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds vise à obtenir un niveau de revenu solide, compatible avec la préservation du capital, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada (ou un de leurs organismes) dont l'échéance n'excède pas trois ans, dans l'attente du transfert automatique au cours de l'année de montants égaux dans les Fonds Dynamique admissibles présélectionnés par l'investisseur.

Chaque semaine, nous investissons $\frac{1}{52}$ du placement, que l'investisseur fait initialement dans le Fonds d'achats périodiques

Dynamique, dans les Fonds Dynamique ou les Portefeuilles du Programme de placement Marquis choisis au préalable par l'investisseur parmi une liste de Fonds admissibles. Le fait de placer une somme fixe à intervalles réguliers dans les Fonds choisis, au cours d'une période donnée, se traduit par une diminution du risque associé à un placement forfaitaire, et permet de gérer la volatilité des marchés en diminuant le coût total par titre des Fonds ou des Portefeuilles Marquis choisis en question.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019 (la « période »), le rendement des parts de série A du Fonds s'est établi à 0,5 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais et charges pour chaque série, contrairement à ceux de l'indice de référence qui sont ceux d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, tout écart étant essentiellement attribuable à des différences dans les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges qui s'appliquent à cette série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, le rendement de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, indice de référence général du Fonds, a été de 1,6 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

La croissance du PIB du Canada d'un mois à l'autre, qui s'est établie à 0,3 % en avril, a dépassé les attentes des économistes, en raison d'une série de données économiques solides, qui contrastent toutefois avec les signes de ralentissement qui commencent à apparaître. Le nombre d'emplois au Canada a bondi de 421 100 au cours de la période. La croissance annuelle du salaire horaire a été de 3,8 % en juin, le taux le plus élevé depuis 2009.

L'IPC canadien a enregistré une hausse annuelle de 2,4 % en mai, dépassant les prévisions qui étaient de 2,1 %. La hausse a été globale, les prix de la nourriture et des biens durables marquant les plus fortes augmentations. L'inflation fondamentale a grimpé à 2,1 %, le plus haut taux depuis 2012.

L'économie américaine a enregistré une croissance annualisée impressionnante de 3,1 % au premier trimestre, et la création d'emplois s'est poursuivie. La moyenne de l'inflation aux

États-Unis au cours de la période s'est maintenue sous la cible de 2,0 % de la Réserve fédérale américaine.

Malgré la conjoncture économique favorable, les craintes des conséquences d'une guerre commerciale persistante sur la croissance mondiale ont amené les banques centrales, dont la Réserve fédérale américaine, à opter pour un assouplissement des politiques monétaires de manière à soutenir la croissance économique.

Le revirement des banques centrales depuis leur discours plus agressif a causé un changement dans les attentes du marché par rapport aux futurs taux d'intérêt. Les courbes de taux des marchés monétaires canadien et américain se sont abaissées et aplanies. Les bons du Trésor canadien à 1 mois ont gagné 56 pdb, alors que ceux à 1 an ont perdu 1 pdb. L'écart des taux entre les bons du Trésor canadien à 1 mois et à 1 an a clôturé la période à 5 pdb. Le taux offert pour les dépôts canadiens (CDOR) à 3 mois a quant à lui diminué de 34 pdb. Ce taux sert à établir les taux de la plupart des obligations à taux variable.

Le Fonds a moins bien fait que son indice de référence, principalement en raison du manque de liquidité sur le marché des obligations de sociétés à court terme, de l'obligation de détenir un minimum de 50 % de titres garantis par le gouvernement, qui ne s'applique pas à l'indice de référence, et des frais de gestion. Pour la période, le rendement du Fonds s'explique principalement par sa durée moyenne plus longue par rapport à celle de l'indice de référence. Le Fonds est demeuré plus performant que l'indice de référence, mais son rendement a diminué par rapport à la période précédente en raison de la baisse des taux. Malgré le recul du taux CDOR, le Fonds continue de tirer profit de ses positions en obligations de sociétés et en obligations provinciales à taux variables, car elles offrent un rendement de loin supérieur à celui des acceptations bancaires et des billets de trésorerie.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 41,2 M\$ au 30 juin 2018 à 72,6 M\$ au 30 juin 2019. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 31,0 M\$ et par un résultat des placements de 0,4 M\$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenus.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la part du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Selon le gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital n'a pas d'incidence significative sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie et à atteindre son objectif de placement.

Événements récents

IFRS 9 Instruments financiers

Le Fonds a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour la période commençant le 1^{er} juillet 2018. L'adoption d'IFRS 9, qui a été appliquée rétrospectivement, n'a entraîné aucun changement dans le classement et l'évaluation des instruments financiers, tant pour la présente période que pour la précédente.

La norme exige, entre autres, la présentation d'informations supplémentaires sur les changements apportés au classement de certains instruments financiers, pour le rendre conforme à IFRS 9. L'adoption de la norme n'a aucune incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (y compris les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des transactions ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés liées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les transactions entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette section a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante et des opérations du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds

(les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des frais d'une série. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées du Fonds et du gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Il peut également verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres commissions

Le gestionnaire ou ses sociétés liées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de change ou sur dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés liées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les décisions prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net à la clôture de la période ¹⁾	
	Actif net à l'ouverture de la période	Revenu total	Total des charges	Gain (perte) réalisé pour la période	Gain (perte) latent pour la période	Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenu net de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions ³⁾
Série F												
30 juin 2019	9,96	0,19	(0,07)	–	–	0,12	(0,11)	–	–	–	(0,11)	9,97
30 juin 2018	9,96	0,13	(0,07)	(0,01)	–	0,05	(0,06)	–	–	–	(0,06)	9,96
30 juin 2017	9,96	0,09	(0,07)	–	–	0,02	(0,02)	–	–	–	(0,02)	9,96
30 juin 2016	9,96	0,08	(0,07)	–	–	0,01	(0,01)	–	–	–	(0,01)	9,96
30 juin 2015	9,97	0,08	(0,07)	–	–	0,01	(0,02)	–	–	–	(0,02)	9,96

1) Ces chiffres sont tirés des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la fin de la période est présentée à la section « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série en particulier pour la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$)
Série A							
30 juin 2019	60 404	6 400 121	1,32	1,34	–	1 791,21	9,44
30 juin 2018	33 575	3 558 606	1,27	1,30	–	1 081,79	9,43
30 juin 2017	40 596	4 299 599	0,88	1,27	–	918,94	9,44
30 juin 2016	70 901	7 510 114	0,79	1,33	–	–	9,44
30 juin 2015	43 716	4 630 505	0,84	1,29	–	–	9,44
Série F							
30 juin 2019	12 191	1 222 774	0,69	0,70	–	1 791,21	9,97
30 juin 2018	7 648	767 577	0,65	0,68	–	1 081,79	9,96
30 juin 2017	11 099	1 114 191	0,67	0,67	–	918,94	9,96
30 juin 2016	24 220	2 431 540	0,70	0,73	–	–	9,96
30 juin 2015	6 444	646 968	0,69	0,72	–	–	9,96

1) Données à la date de clôture des exercices indiqués.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres, le marketing et la promotion, et la prestation ou l'organisation d'autres services.

Le tableau ci-après présente, en pourcentage, la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion payés pour chaque série :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,00	90,7	9,3
Série F	0,50	–	100,0

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

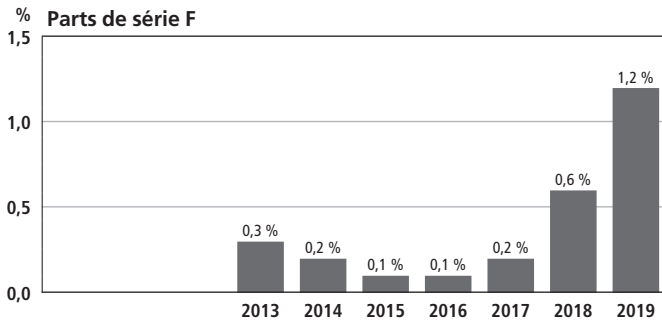
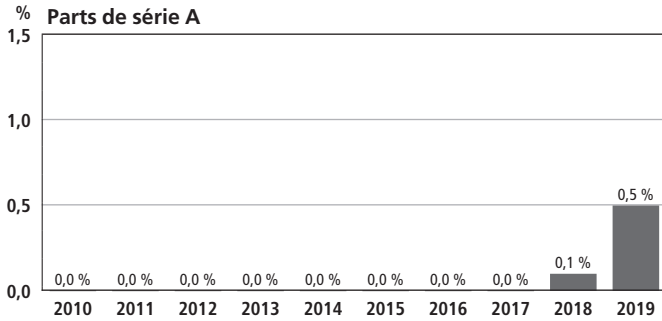
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-après; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. Les informations présentées supposent que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. En outre, ces renseignements ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ni d'autres charges optionnelles qui auraient réduit le rendement.

Rendement annuel

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série et la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation pour chaque série, à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'un exercice, d'un placement détenu au premier jour de chaque exercice.

(exercices clos les 30 juin)



Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1 800 268-8186 ou sur notre site Web à l'adresse www.dynamic.ca dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de fin d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative
Instruments du marché monétaire	83,8
Obligations et débetures	15,9
Trésorerie (découvert bancaire)	2,0
Autres éléments d'actif (de passif) net	-1,7

Par pays / région ¹⁾	Pourcentage de la valeur liquidative
Canada	99,7
Trésorerie (découvert bancaire)	2,0

25 principaux titres	Pourcentage de la valeur liquidative
Billets à terme du Québec, 0,00 %, 2 juill. 2019	6,9
Province d'Alberta, 0,00 %, 23 juill. 2019	5,9
Province de la Colombie-Britannique, 0,00 %, 10 sept. 2019	4,9
Province de la Colombie-Britannique, 0,00 %, 19 nov. 2019	4,0
Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 0,00 %, 16 juill. 2019	3,6
Province de la Nouvelle-Écosse, 0,00 %, 9 juill. 2019	3,4
Province d'Alberta, 0,00 %, 17 sept. 2019	3,3
Province de la Saskatchewan, 0,00 %, 13 août 2019	2,7
Genesis Trust II, 1,699 %, 15 avr. 2020, série 2015-1, cat. A	2,7
Ontario Teachers' Finance Trust, 0,00 %, 15 juill. 2019	2,6
Compagnie financière Paccar Ltée, 0,00 %, 6 août 2019	2,6
FortisBC Energy Inc., 0,00 %, 17 sept. 2019	2,2
La Banque de Nouvelle-Écosse, 0,00 %, 25 nov. 2019	2,1
Trésorerie (découvert bancaire)	2,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,095 %, 7 févr. 2020	1,9
Banque Royale du Canada, 2,108 %, 1 ^{er} août 2019	1,9
Province de la Colombie-Britannique, 0,00 %, 11 oct. 2019	1,9
Husky Energy Inc., 0,00 %, 15 juill. 2019	1,8
La Banque Toronto-Dominion, 2,06 %, 31 juill. 2019	1,8
Province de la Colombie-Britannique, 0,00 %, 5 juill. 2019	1,8
Banque Nationale du Canada, 1,742 %, 3 mars 2020	1,8
Province d'Ontario, 0,00 %, 6 nov. 2019	1,8
Province de Québec, 0,00 %, 8 nov. 2019	1,8
Province d'Ontario, 0,00 %, 11 mars 2020	1,8
Banque de Montréal, 0,00 %, 24 juill. 2019	1,7

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.